

GRATUIT

LE JOURNAL

Version numérique : www.aegq.qc.ca

Association des employées et employés du gouvernement

SOMMAIRE

Centre d'acquisitions gouvernementales.....	3	Daniel Johnson.....	6
Jean Lesage	4	Nominations	7
Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE).....	4	Tirer la langue.....	8
Chronique Louise Brisson.....	5	L'Assemblée nationale	8
L'année 1923. Il y a déjà cent ans !.....	5	L'adolescence dure jusqu'à 24 ans ? Incertain.....	10



Quoi faire l'automne au Québec ?

Page 9



BONIFIEZ VOTRE ÉPARGNE AVEC LES PRODUITS FLEXIFONDS, ET PROFITEZ D'ENCORE PLUS DE FAÇONS D'ÉPARGNER !

Avec les produits FlexiFonds, vos valeurs créent de la valeur.

CELI | REER

fondsftq.com/flexifonds



Vous avez des questions ?



Communiquez avec un conseiller en épargne collective FlexiFonds



au 1 833 383-2121

Les parts des fonds FlexiFonds sont distribuées uniquement au Québec par FlexiFonds de solidarité FTQ inc., un courtier en épargne collective détenu en propriété exclusive par le Fonds de solidarité FTQ. FlexiFonds de solidarité FTQ inc. ne distribue les parts d'aucun autre fonds commun de placement. Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais.

Veillez consulter votre représentant inscrit en épargne collective et lire le prospectus et les aperçus du fonds avant de faire un placement. Les parts des fonds FlexiFonds ne sont pas assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni quelque autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental. Les parts des fonds FlexiFonds ne sont pas garanties, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

Subaru Crosstrek 2024

Au faite de sa maturité ?



Page 11

EN ÉPARGNANT AVEC LE REER+, VOUS PROFITEZ DE + DE CRÉDITS D'IMPÔT*.

Et comme le Fonds investit dans l'économie d'ici, vous pouvez investir dans votre retraite, tout en soutenant l'économie locale.

reerplus.com



* L'acquisition d'actions du Fonds de solidarité FTQ peut donner droit aux crédits d'impôt relatifs aux fonds de travailleurs. Les crédits d'impôt sont de 30 %, soit 15 % au Québec et 15 % au fédéral, et limités à un montant de 1 500 \$ par année d'imposition, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 \$.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

Centre d'acquisitions gouvernementales

Le CAG est chargé de fournir aux organismes publics les biens et les services dont ils ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions et ce, dans l'objectif d'optimiser les acquisitions gouvernementales dans le respect des règles contractuelles applicables.

Mission et responsabilités

Le Centre a pour mission de fournir aux organismes publics les biens et les services dont ils ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions, et ce, dans l'objectif d'optimiser les acquisitions gouvernementales dans le respect des règles contractuelles applicables.

Pour l'application de la présente loi, sont des organismes publics:

- les organismes visés à l'article 4 de la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1), exception faite de ceux que détermine le gouvernement;
- toute autre entité désignée par le gouvernement.

Le Centre doit plus particulièrement:

- acquérir, pour le compte des organismes publics, des biens et des services, en procédant à des regroupements ou en exécutant des mandats, telles acquisitions étant dans la présente loi appelées « acquisitions gouvernementales »;
- gérer ces acquisitions en tenant compte des indications du président du Conseil du trésor en matière d'acquisitions gouvernementales;
- établir et mettre à jour, en collaboration avec les organismes publics qu'il dessert et en tenant compte des indications que lui donne le président du Conseil du trésor, une planification des acquisitions gouvernementales de biens ou de services qui lui sont confiées;
- mettre à contribution les organismes publics et les autres partenaires qui possèdent les connaissances et les compétences requises à la réalisation de projets d'acquisition gouvernementale;
- produire de l'information de gestion selon les conditions et modalités déterminées par le président du Conseil du trésor, notamment à l'égard de l'utilisation des ressources consacrées

aux acquisitions gouvernementales sous sa responsabilité;

- exercer tout autre mandat connexe que lui confie le gouvernement ou le président du Conseil du trésor.

Plaintes ou commentaires

Processus de gestion des plaintes et des commentaires

Le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) est toujours soucieux d'améliorer sa prestation de services. Il préconise une approche organisationnelle positive dans la gestion des plaintes. L'ensemble des plaintes reçues est considéré comme une occasion de mieux connaître les besoins et les attentes de notre clientèle. Il s'agit d'information importante permettant de guider le développement et la mise en œuvre des pistes d'amélioration en vue d'accroître le niveau de satisfaction de la clientèle.

La prise en considération et le traitement efficace des plaintes et des commentaires permettent au CAG d'établir des relations fondées sur la confiance, l'écoute et le respect, visant la satisfaction de notre clientèle.

Pour toute plainte ou commentaire, nous vous invitons à contacter la Direction du service à la clientèle et de l'exécution des contrats à l'adresse suivante : commentaires-plaintes@cag.gouv.qc.ca.

Les plaintes et commentaires sur la qualité des services offerts par notre personnel sont traités en toute confidentialité. De plus, nous nous engageons à traiter chaque plainte selon les délais suivants :

- Accusé de réception : **cinq jours ouvrables** à compter de sa réception.
- Traitement de la plainte : **vingt jours ouvrables** suivant sa réception.

Enfin, vos commentaires et suggestions sont importants pour nous ; ils contribuent à l'amélioration de nos services et à votre satisfaction.

Le Centre d'acquisitions gouvernementales est sous la responsabilité de la Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et Présidente du Conseil du trésor.

UN PEU D'HISTOIRE

Jean Lesage (1912-1980)



Son nom est intimement associé à la Révolution tranquille. On dit même qu'il en a été le père et le guide. Jeune avocat, Jean Lesage s'initie à la politique auprès de son patron, l'avocat et député à la Chambre des communes Charles Gavan Power dit « Chubby », principal architecte de l'organisation libérale fédérale au Québec. Aux élections de 1945, il est élu député libéral, à l'âge de seulement 33 ans. Charismatique et fougueux, il est réélu en 1949, en 1953, en 1957 et en 1958. D'abord adjoint parlementaire, on lui confie un premier ministère en 1953, celui des Finances, faisant de lui le plus jeune membre du cabinet. Après la victoire des conservateurs de John Diefenbaker à Ottawa en 1958, Lesage fait le saut en politique provinciale où il est nommé chef

du Parti libéral. Entouré d'hommes aux idées nouvelles comme René Lévesque, Paul Gérin-Lajoie et Georges-Émile Lapalme, l'ancien chef du Parti Libéral, Jean Lesage promet de changer le Québec et de revoir le rôle de l'État lors des élections de 1960. Une fois au pouvoir, il tient parole.

Au début des années 1960, Jean Lesage imprime un nouveau style en politique. Grand orateur, il a le sens de la formule et, avec la télévision de plus en plus présente, le sens de l'image. D'abord opposé à des mesures radicales comme la création d'un ministère de l'Éducation ou la nationalisation de l'électricité, il sait les défendre avec énergie une fois convaincu de leur bien-fondé. Lesage répète aux Québécois que l'État leur appartenait, qu'ils doivent s'en servir comme d'un instrument. En un sens, on peut affirmer que Lesage est l'inventeur de l'État québécois contemporain.

Les élections de 1960: l'expression d'une volonté de changement

« C'est le devoir du gouvernement de cette province de faire l'évaluation de ce que nous possédons... afin de le développer de manière telle que le Québec en profite de façon permanente et s'épanouisse dans le sens de ses traditions, de son esprit et de sa culture ».

Jean Lesage, dans *1960, le programme politique du Parti libéral du Québec*, p. 5.

« C'est l'temps que ça change! » s'énonce comme le slogan du Parti libéral lors de la campagne de 1960. Il exprime d'abord une exaspération contre un gouvernement autoritaire, celui de l'Union nationale au pouvoir depuis 15 ans sans interruption. Il témoigne ensuite d'un besoin impératif de changement, de renouveau, des termes auxquels Maurice Duplessis, le chef conservateur de l'Union nationale, est allergique. Encore dans les années 1950, alors que la société québécoise est engagée dans la voie de l'industrialisation et de l'urbanisation depuis plusieurs décennies, Duplessis continue de dire que l'agriculture constitue la clé de voûte de l'économie du Québec.

Un programme électoral audacieux et avant-gardiste

Le programme que Jean Lesage, chef du Parti libéral, et son « équipe du tonnerre » propose aux électeurs se révèle audacieux et avant-gardiste. Il préconise, entre autres, la création d'un ministère des Affaires culturelles, la gratuité scolaire de l'élémentaire à l'université, la mise en place d'un Conseil d'orientation économique et l'instauration de diverses mesures pour assurer le bien-être de la population.

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE)

Origine et fonctions

Le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) est un lieu d'observation, de recherche et d'échanges visant à fournir des informations fiables et rigoureuses en matière de pauvreté et d'exclusion sociale. C'est dans l'esprit de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale que le CEPE a été mis en place au printemps 2005 et rattaché au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Il est dirigé en collaboration avec un comité de direction composé de personnes en provenance des milieux gouvernemental, universitaire et de la recherche ainsi que de personnes oeuvrant auprès des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale. Il a pour fonctions de recueillir, d'intégrer, de compiler, d'analyser et de diffuser des renseignements, notamment de nature statistique, sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le CEPE s'inscrit au sein d'un ensemble de démarches associées à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec, impliquant à la fois l'État et la société civile. Les actions, propositions et évaluations provenant de la société civile sont décrites sur les sites propres aux organisations engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour sa part, à la suite d'un large mouvement citoyen proposant un projet de loi sur l'élimination de la pauvreté, le gouvernement du Québec a déposé, en juin 2002, son propre projet de loi en la matière et un énoncé de politique intitulé Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Lors de la consultation publique en commission parlementaire autour du projet de loi à l'automne 2002, 165 mémoires furent déposés à l'Assemblée nationale. Puis, en décembre 2002, l'Assemblée nationale adoptait, à l'unanimité, la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dont la majorité des articles sont entrés en vigueur en mars 2003. Cette loi impose notamment la publication d'un plan d'action gouvernemental. En avril 2004, un premier Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale était rendu public, couvrant la période de 2005 à 2009. Il fut suivi d'un second en juin 2010, intitulé cette fois Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale couvrant la période de 2010 à 2015 (prolongé jusqu'en 2017). Enfin, il fut suivi d'un troisième en décembre 2017, intitulé cette fois Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale, couvrant la période de 2017 à 2023.

L'un des principaux mandats du CEPE est d'élaborer et de proposer à la ou au ministre une série d'indicateurs devant servir à mesurer la pauvreté et l'exclusion sociale, les inégalités sociales et économiques, dont les écarts de revenus, ainsi que les autres déterminants de la pauvreté. La ou le ministre doit rendre publics les indicateurs qu'elle ou il a retenus.

Le CEPE est également appelé à effectuer des recherches de nature qualitative et quantitative pour approfondir les connaissances relatives à la pauvreté et l'exclusion sociale. À cette fin, il fait parfois appel aux experts et aux intervenants susceptibles de l'éclairer. Pour plus de détails, consultez la section Activités de recherche.

Transfert de connaissances et collaboration

Le CEPE facilite également le transfert des connaissances au bénéfice des divers acteurs engagés dans la lutte contre la pauvreté ou l'exclusion sociale. Il collabore notamment avec les ministères et organismes concernés et les divers milieux de recherche au Québec et ailleurs dans le monde. Pour plus de détails, consultez entre autres les sections Publications et Activités de recherche.

Comment savoir que c'est la bonne?

Mes précieux conseils!



Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome
de RE/MAX Québec inc.



L'immobilier.
Ma passion. Mes résultats. Ma signature.



On veut tous tomber en amour! Et on veut tous avoir ce « fameux coup de cœur » dont tout le monde parle, cette irrésistible impression qui nous scie les deux jambes et qui supprime toutes les autres! Vous l'avez compris: je parle bien sûr de « LA MAISON DE VOS RÊVES » et de ce coup de cœur tant attendu avant de faire le grand saut et de dire: « Oui je la veux »!

Mais comment s'y préparer? Comment trouver cette beauté de maison, cette perle rare parmi toutes celles offertes sur le marché, à prix et à qualité comparables? Mais surtout comment savoir que cette propriété est vraiment la bonne et qu'il n'est pas nécessaire d'attendre toutes celles qui vont se pointer sur le marché dans les prochains mois?

Pour vous aider à y arriver, voici en séquence une liste de points à vérifier avant de commencer vos recherches.

- Déterminer vos besoins réels: pourquoi voulez-vous devenir propriétaire? Pourquoi déménager? Prêt à prendre de nouvelles responsabilités? Cette année ou l'an prochain?
- Évaluez vos moyens financiers: quelle sera votre mise de fonds et quelle est votre capacité d'emprunt? Obtenez une préapprobation hypothécaire auprès de votre institution financière: c'est l'absolu prérequis pour connaître votre gamme de prix. Êtes-vous éligible à certains programmes, tels que RAP et le nouveau Programme d'aide aux premiers acheteurs?
- Répertoirez tous les autres frais reliés à l'achat d'une maison: taxes, assurances, taxe de bienvenue, rénovations, mobilier, déménagement, entretien. Assurez-vous d'avoir un budget « imprévu ».
- Identifiez le secteur: ville ou campagne, centre-ville ou banlieue? Quel quartier précisez?
- Quel type de propriété: unifamiliale, jumelé, condo, immeuble à revenus style duplex ou triplex? Bungalow ou cottage?
- Neuve ou usagée? Prêt à faire des rénovations ou non? Quel est votre seuil de tolérance à cet égard? Seriez-

vous davantage « clé en main »?

- Critères de recherche: nombre de chambres et de salles de bains. Cuisine invitante et grande cour arrière pour les BBQ entre amis? Et pourquoi pas une piscine et surtout, un garage!
- Évaluez la distance des lieux de travail, services et activités personnelles. La proximité des écoles, commerces, garderies. Sans oublier le transport en commun, les activités offertes et le rythme de vie familial.
- Une fois quelques maisons ciblées dans le quartier désiré, promenez-vous pour bien l'apprécier. Seriez-vous à l'aise dans cet environnement? En sécurité? Avant de faire une offre, informez-vous du zonage, des projets immobiliers ou de développement possibles dans les environs, du voisinage. La valeur des maisons voisines a-t-elle déprécié ou augmenté au cours des dernières années? Circulation, bruit, environnement visuel, odeurs doivent aussi vous préoccuper. Parcs et espaces verts à proximité? Lignes d'Hydro?
- Les heures de pointe vous inquiètent: faites le trajet entre la maison et votre travail. Consultez notre site RE/MAX qui indique la proximité d'une maison avec les services tels l'école, pharmacie (walk score).
- Attention à l'homogénéité du quartier qui peut être un critère important, tel le caractère familial (maisons et jumelés).

Que des questions à se poser pour s'assurer de faire le bon choix! Soyez réalistes et pensez toujours à une éventuelle revente. Ciblez vos besoins actuels et budgétisez les incontournables et nécessaires rénovations. « Votre rêve doit être à la mesure de votre budget ». Enfin, un critère prépondérant: la localisation. « Il est possible de changer bien des choses dans une propriété mais pas l'endroit où elle est située ».

Contactez-moi. Chez RE/MAX on s'occupe de tout, et moi, surtout, surtout, je m'occupe de vous!

L'année 1923. Il y a déjà cent ans !

Quelques statistiques:

- L'espérance de vie moyenne des hommes était de 47 ans.
- Le carburant pour les voitures n'était vendu que dans les pharmacies.
- Seulement 14 % des maisons avaient une baignoire et 8 % des foyers avaient un téléphone.
- La limite de vitesse maximale dans la plupart des villes était de 10 mph.
- La plus haute structure du monde était la Tour Eiffel.
- Le salaire moyen aux États-Unis en 1922 était de 22 cents de l'heure. Le travailleur américain moyen gagnait entre 200 et 400 dollars par an. Un comptable compétent peut s'attendre à gagner 2 000 \$ par année. Un dentiste gagnait 2 500 \$ par année. Un vétérinaire entre 1 500 \$ et 4 000 \$ par année. Un ingénieur en mécanique environ 5 000 \$ par année.
- Plus de 95% de toutes les naissances ont eu lieu à domicile.
- Quatre-vingt-dix pour cent de tous les médecins ont fréquenté des soi-disant écoles de médecine, dont beaucoup ont été condamnées par la presse et, par le gouvernement comme étant « inférieures aux normes ».
- Le sucre coûtait quatre cents la livre. Les œufs coûtaient quatorze cents la douzaine. Le café était de quinze cents la livre.
- La plupart des femmes ne se lavaient les cheveux qu'une fois par mois et utilisaient du borax ou des jaunes d'œufs pour le shampooing.
- Le Canada a adopté une loi interdisant aux pauvres d'entrer dans leur pays pour quelque raison que ce soit.
- Les cinq principales causes de décès étaient:
 1. Pneumonie et grippe
 2. Tuberculose
 3. Diarrhée
 4. Maladie cardiaque
 5. AVC
- Le drapeau américain avait 45 étoiles...
- La population de Las Vegas n'était que de 30 personnes.
- Les mots croisés, la bière en canette et le thé glacé n'avaient pas encore été inventés.
- Il n'y avait ni fête des mères, ni fête des pères.
- Deux adultes sur 10 ne savaient ni lire ni écrire et seulement 6 % de tous les Américains avaient obtenu leur diplôme d'études secondaires.
- La marijuana, l'héroïne et la morphine étaient toutes disponibles en vente libre dans les pharmacies du coin. À l'époque, les pharmaciens disaient: « L'héroïne clarifie le teint, donne de la flottabilité à l'esprit, régule l'estomac, les intestins et est, en fait, une parfaite gardienne de la santé. Étonnant n'est-ce pas ! »
- Dix-huit pour cent des ménages avaient au moins un domestique ou une aide domestique à plein temps... Souvent, c'était une tante célibataire ou un parent immigré nouvellement arrivé en Amérique.
- Il y a eu environ 230 meurtres signalés dans TOUS les États-Unis.
- Qui aurait cru en 1922, que vous pourriez recevoir ce texte en quelques clics et le transmettre à quelqu'un d'autre partout dans le MONDE en quelques secondes ! Peut-on s'imaginer aujourd'hui ce qu'on pourra faire dans 100 ans ? Pas vraiment.

Louise Brisson

L'immobilier.
Ma passion. Mes résultats. Ma signature.

418.653.5353



RE/MAX FORTIN, DELAGE
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome
de RE/MAX Québec inc.

brissoulouise@videotron.ca
louisebrisson.com

© Toute reproduction, duplication, diffusion, distribution de cet article est STRICTEMENT INTERDIT et représente une violation de la Loi fédérale régissant les droits d'auteur.

UN PEU D'HISTOIRE

Daniel Johnson (1915-1968)



Daniel Johnson, né le 9 avril 1915 à Danville et mort le 26 septembre 1968 à Manic-5, est un homme politique canadien-français.

Élu député de Bagot en 1946, il incarne au début de sa carrière la relève au sein de son parti, l'Union nationale. Cumulant différentes fonctions au sein du gouvernement de Maurice Duplessis, il est notamment ministre des Ressources hydrauliques de 1958 à 1960.

Devenu chef de l'Union nationale en 1961, il devient le principal adversaire des réformes entreprises par le

gouvernement de Jean Lesage. Il mène son parti, sans succès, aux élections de 1962.

Appuyé par une plateforme interventionniste et par un manifeste politique ouvrant la porte pour la première fois à l'indépendance du Québec, à la surprise générale, il remporte les élections de 1966. Porté au pouvoir, il rompt avec ses positions antiétatistes traditionnelles et poursuit les réformes dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'économie, de la culture et de la constitution.

Sous sa gouverne, le rayonnement du Québec atteint un niveau sans précédent sur la scène internationale, grâce à son étroite collaboration avec le président Charles de Gaulle. Malade depuis plusieurs années, il meurt en plein vague de réformes, en septembre 1968.

Chef de l'aile traditionaliste de l'Union nationale devenu continuateur des réformes de l'État-providence, Daniel Johnson est une figure majeure « de deux époques que tout oppose : la Grande noirceur et la Révolution tranquille¹ ».

La victoire de l'Union nationale provoque la surprise. Les libéraux s'attendaient à une réélection facile. Au sein de la fonction publique, plusieurs hauts fonctionnaires craignaient que cette victoire ne signifie la fin des réformes et le retour aux années Duplessis dans tout ce qu'elles avaient de plus détestable. La surprise se fait également

ressentir dans les rangs de l'Union nationale. Au lieu de mettre un terme à la Révolution tranquille, Daniel Johnson annonce dès le lendemain de sa victoire qu'il a l'intention de continuer dans la même voie que ses prédécesseurs.

Le mandat de Daniel Johnson est d'abord marqué par des réformes sociales. En éducation, Daniel Johnson donne suite au rapport Parent et décide de créer un nouveau réseau de collèges offrant des formations générales et professionnelles : les cégeps. Il s'inspire également d'un modèle d'université californien pour créer une nouvelle université de langue française à Montréal : l'Université du Québec, aujourd'hui connue sous le nom d'Université du Québec à Montréal (UQAM). Cette première institution inaugurerait le réseau d'enseignement de l'Université du Québec.

Les réformes se poursuivent aussi en santé, avec la tenue de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (commission Castonguay-Nepveu), qui mènera à la création d'un régime d'assurance maladie. Dans le domaine culturel, Daniel Johnson crée un premier poste de télévision national québécois, Radio-Québec, donnant vie ainsi à un vieux projet de loi de Duplessis remontant à 1945.

Dans le domaine industriel, Daniel Johnson continue l'intervention de l'État en créant Sidbec (devenue ensuite Sidbec-Dosco) et la SOQUIP, suivant les mêmes efforts accomplis par Lesage dans le domaine minier avec la SOQUEM en 1965. Dans le domaine économique, il crée un Office de planification du Québec et tente de rapatrier l'entièreté de la fiscalité au Québec. Malheureusement, dans la plupart des cas (par exemple, la création de Sidbec devant mener au développement d'une sidérurgie québécoise), ces initiatives ne mèneront pas aux buts visés.

En relations internationales, Daniel Johnson développe une relation privilégiée avec le président de la France, Charles de Gaulle. Le fruit de leurs relations mènera en juillet 1967 à la visite du général de Gaulle au Québec, dans le cadre de l'Expo 67. Cette visite, qui devait être officiellement une visite du président de la France au Canada, se transforme en événement historique. Arrivé à Montréal, le général de Gaulle prononce un discours qui passera à l'histoire, dans lequel il déclare : « Vive le Québec libre ! ».

Il est le père de Pierre Marc Johnson et de Daniel Johnson (fils), qui deviennent également premiers ministres du Québec après sa mort.

**Vous permettre
de prendre la route
en toute quiétude,
voilà notre mandat!**

AccèsConseil.
C'est nous, c'est vous.

Voiture de grande valeur, moto, VR... peu importe le type de véhicule, nos conseillers vous accompagnent dans le choix de la couverture d'assurance la mieux adaptée à votre profil de conducteur.

ACCÈSCONSEIL
Assurances et services financiers

1 833 320-0444 | [accesconseil.com](https://www.accesconseil.com)

C'est concret, et tout près : notre monde veille sur le vôtre

Nos conseillers en sécurité financière vous accompagnent pour...

- créer votre plan d'investissement personnalisé et votre stratégie financière
 - choisir la bonne solution d'assurance vie et maladie
 - calculer de façon précise vos revenus à la retraite grâce à notre outil unique
 - conçu pour votre régime de retraite (RREGOP ou RRPE)
 - améliorer vos finances grâce à nos webinaires gratuits et en direct.
- Pour en savoir plus sur les dates et les sujets couverts, visitez le www.beneva.ca/webinaires.



Pour en savoir plus
1 877 841-8822

beneva

Les produits d'épargne sont établis par Beneva inc. et distribués par Beneva inc., cabinet de services financiers et ses partenaires autorisés.
Les assurances de personnes sont souscrites par Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., cabinet de services financiers et ses partenaires autorisés.
© Beneva inc. 2023 ^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.



46850 (2023-08)

NOMINATIONS du conseil des ministres

Ministère du Conseil exécutif

M^{me} Julie Bissonnette est nommée, secrétaire générale associée au ministère du Conseil exécutif. M^{me} Bissonnette est sous-ministre adjointe au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

M. Daniel Labrecque est nommé, sous-ministre adjoint au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. M. Labrecque est directeur général du Contrôle environnemental de l'Est et de l'application de loi à ce ministère.

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

M^{me} Isabelle Dessureault est nommée, déléguée du Québec à Atlanta, aux États-Unis. M^{me} Dessureault est conseillère au Bureau du sous-ministre à ce ministère.

Société québécoise d'information juridique

M^{me} Marie-Claude Sarrazin est nommée de nouveau membre et présidente du conseil d'administration de la Société québécoise d'information juridique et qualifiée comme membre indépendante de ce conseil.

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

M^{me} Anne Racine est nommée, sous-ministre du ministère des Ressources naturelles et des Forêts. M^{me} Racine est sous-ministre du ministère du Travail.

Ministère du Travail

M^{me} Isabelle Merizzi est nommée, sous-ministre du ministère du Travail. M^{me} Merizzi est sous-ministre adjointe au ministère de la Famille.

Commission de protection du territoire agricole du Québec

M^{me} Maude Miron Bilodeau est nommée, membre de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

M^{me} Manuelle Oudar est nommée de nouveau présidente-directrice générale de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

M. Claude Beauchamp est nommé de nouveau vice-président de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

M^{me} Julie Cerantola est nommée, à compter du 2 octobre 2023, vice-présidente de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

M^{me} Cerantola est secrétaire générale de cette commission.

M^{me} Anouk Gagné est nommée, à compter du 2 octobre 2023, vice-présidente de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. M^{me} Gagné est vice-présidente de cette commission.

Ministère de l'Éducation

M. Dany Roy est nommé, sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation. M. Roy est sous-ministre adjoint au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Ministère de la Famille

M. Patrick Thierry Grenier est nommé, sous ministre adjoint au ministère de la Famille. M. Grenier est sous-ministre associé au ministère de la Justice.

M^{me} Josée Lepage est nommée, sous-ministre adjointe au ministère de la Famille. M^{me} Lepage est sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation.

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

M^{me} Catherine Cano est nommée, à compter du 2 octobre 2023, représentante du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, à Paris.

Ministère de la Justice

M^{me} Élise Labrecque est nommée, sous-ministre associée au ministère de la Justice. M^{me} Labrecque est directrice de la Direction du soutien aux orientations, des affaires législatives et de la refonte de ce ministère.

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

M^{me} Laurence Fouquette-L'Anglais est nommée, à compter du 2 octobre 2023, déléguée du Québec à Rome.

Conseil de la justice administrative

M. René Côté est nommé de nouveau membre du Conseil de la justice administrative et désigné de nouveau président de ce conseil.

Les capsules linguistiques *Tirer la langue* portent sur l'origine des mots, sur la transformation et les variétés régionales de la langue française au Québec et ailleurs dans la francophonie, de même que sur l'application des normes lexicales et des règles grammaticales en français standard contemporain.



Par Denis Robichaud, retraité du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

Tirer la langue Du bout des lèvres

Les **lèvres**. Bien sûr, elles servent à embrasser. Mais aussi à boire, auquel cas, elles doivent être trempées. À écouter, en s'y suspendant avec exaltation. Parce qu'elles traduisent toutes sortes de sentiments. L'attente, l'inquiétude ou le regret; pour cela mordillez la lèvre inférieure. L'incertitude, en fripant la lèvre supérieure. La peur, la colère, l'indignation, le désarroi; il suffit de les faire trembler ou de se les mordre. Le dépit, le dégoût, l'ironie, l'amusement, par l'ambiguïté des plis.

Le mot est issu du latin *labra*, pluriel neutre de *labrum* « lèvre, bord ». Elles viennent par deux, désignant chacune des parties charnues et colorées qui bordent l'extérieur de la bouche (ou de la gueule des animaux) et qui, chez l'être humain, s'aminçissent pour se joindre aux commissures: **lèvres rouges, lèvres bleues, lèvres gonflées, lèvres mouillées, lèvres gerçées**.

En anatomie, elles décrivent le relief allongé à deux versants qui borne un orifice ou une gouttière: **lèvres anales, lèvre du fémur**. Le repli cutané qui borde de chaque côté le vestibule de la vulve: **grandes lèvres, petites lèvres**.

Siège de mimiques expressives par leurs formes ou leurs mouvements, elles révèlent un caractère, un état physique ou affectif: **lèvres ardentes**, brûlantes, dédaigneuses, gourmandes, moqueuses, rieuses, entrouvertes, frémissantes, tremblantes. Inspirant une phraséologie foisonnante: **avoir le sourire aux lèvres**, manifester sa joie, sa satisfaction; **se lécher les lèvres** en signe de plaisir ou de gourmandise; **s'en mordre les lèvres**, se repentir; **pincer les lèvres**, par dégoût, dépit, réprobation; **avoir le cœur sur les lèvres**, être près de vomir; **manger (ou boire) du bout des lèvres**, sans appétit; **poser un doigt sur ses lèvres**, demander le silence; **lire sur les lèvres**, deviner les propos; **du bout des lèvres**, avec réticence; **être sur toutes les lèvres**, être le sujet de toutes les conversations.

DEVOIR

Quel mot, vieilli ou littéraire, désigne une lèvre inférieure anormalement gonflée et proéminente?

Li _ _ _ .

RÉPONSE

<http://www.tirer-la-langue.com/>

L'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale est composée de 125 députés élus par la population dans chacune des circonscriptions électorales du Québec. Elle constitue un forum où les députés débattent des questions d'intérêt public et exercent leurs rôles de législateur et de contrôleur.

L'Assemblée est l'élément central de la démocratie au Québec et une institution fondamentale de l'État québécois. Elle siège à l'hôtel du Parlement, à Québec, la capitale du Québec.

Au sein de l'État, l'Assemblée se distingue du Parlement et du gouvernement; elle a autorité pour nommer certains dirigeants d'organismes (« personnes désignées par l'Assemblée »), dont l'impartialité et l'indépendance sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

L'administration de l'Assemblée

L'administration de l'Assemblée réunit les fonctionnaires qui soutiennent les députés dans l'exercice de leurs fonctions et contribuent au rayonnement de cette institution.

L'administration de l'Assemblée nationale soutient les députés dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires et contribue à la réalisation de la mission de l'institution.

Pour accomplir sa mission, l'administration de l'Assemblée :

- offre des services aux députés en appui à leur rôle de législateur et de contrôleur de l'activité gouvernementale
- fait connaître et comprendre l'institution et le travail des députés aux citoyens, facilite l'accès à l'institution parlementaire et contribue à son rayonnement, notamment dans ses rapports avec d'autres parlements
- assure la conservation et la mise en valeur du patrimoine documentaire, mobilier et immobilier
- gère ses ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles et apporte son soutien dans ces domaines aux députés et à leur personnel.

Environ 625 personnes travaillent pour l'Assemblée.

Le Plan stratégique de l'administration de l'Assemblée nationale présente les grandes orientations de l'administration pour les prochaines années.

Le rapport annuel de l'Assemblée décrit le fonctionnement de l'institution, ses services et ses grandes réalisations.

Rôles des autorités

Le président et les vice-présidents de l'Assemblée, les membres du Bureau de l'Assemblée nationale et le secrétaire général sont les autorités de l'institution.

Le président

Le président de l'Assemblée dirige les services que l'administration de l'Assemblée doit rendre aux députés. Il est responsable de la sécurité des édifices et des locaux occupés par l'Assemblée

et de la protection des personnes et des biens qui s'y trouvent.

Consulter la page du président de l'Assemblée

Les vice-présidents

Les vice-présidents assistent le président dans ses fonctions. Trois vice-présidents sont élus, comme le président, au début de chaque législature. Une élection a aussi lieu si un poste devient vacant.

Quand ils remplacent le président, les vice-présidents jouissent des mêmes prérogatives et de la même autorité. Ils peuvent aussi être chargés de certains dossiers administratifs.

Pour connaître les noms des vice-présidents

Pour en savoir plus sur l'élection du président et des vice-présidents

Le Bureau de l'Assemblée nationale

Le Bureau a pour mandat de superviser et d'orienter l'administration de l'Assemblée. Il peut prendre toutes les dispositions administratives et réglementaires nécessaires à la bonne gestion de l'Assemblée afin d'en préserver l'autonomie administrative. Par rapport à l'Assemblée, il joue le rôle d'un conseil d'administration.

Le président de l'Assemblée est à la tête du Bureau, qui comprend aussi 6 députés du parti gouvernemental, 3 députés de l'opposition officielle, 1 député du 2e groupe d'opposition et 1 député du 3e groupe d'opposition.

Pour connaître la composition du Bureau de l'Assemblée nationale

Dans les 15 jours du début d'une session, chaque parti communique au président de l'Assemblée les noms des membres et des membres suppléants du Bureau qu'il a désignés. Le président dépose cette liste devant l'Assemblée, qui l'adopte ou la rejette globalement.

Au cours de la période durant laquelle l'Assemblée est dissoute, ce sont le président et les vice-présidents de l'Assemblée qui exercent les fonctions du Bureau.

Le secrétaire général

Le secrétaire général est le plus haut fonctionnaire de l'Assemblée. De plus, il agit aussi comme premier conseiller en interprétation des dispositions réglementaires qui régissent l'Assemblée.

Sous la responsabilité du président, le secrétaire général :

- assure la supervision et la gestion du personnel de l'Assemblée
- administre les affaires courantes
- exerce les autres fonctions assignées par le Bureau
- agit comme secrétaire du Bureau.

Le secrétaire général est nommé par l'Assemblée sur proposition du premier ministre.

Quoi faire l'automne au Québec ?

Si je devais choisir une saison représentative du Québec, je choiserais l'automne et le spectacle merveilleux de la flambée des couleurs. Quoi que je choiserais peut être la neige et ses paysages féeriques, ou encore l'été et tous ses festivals...

Non clairement je ne suis pas capable de trancher, mais l'automne a toujours été spécial à mes yeux. Ce moment suspendu qui sonne la fin de l'été, le retour des bottes de pluies et des écharpes, les premiers feux de cheminée dans les chalets, le pumpkin spice latte everywhere ! On dit souvent qu'au Canada il n'y a que deux saisons : l'hiver et l'été. Il a beau être express (quelques semaines) l'automne sait se faire remarquer, notamment grâce à Halloween fêté en grande pompe ici en Amérique du Nord.

Voici quelques activités incontournables à vivre durant l'automne au Québec

Cueillir des pommes dans un verger

Véritable activité familiale et fédératrice, les québécois pratiquent l'auto-cueillette de pommes dans les nombreux vergers de la région. C'est l'occasion de faire le plein de ce fruit et de l'agrémenter à toutes les sauces pendant des semaines : compotes, tartes, croustades, à croquer...

Faire une randonnée en nature et profiter des couleurs

Si tu ne vas pas voir les couleurs flamboyantes et merveilleuses de la nature québécoise, t'as clairement raté la saison ! Si en plus tu habites ici, tu n'as AUCUNE excuse. Je ne me remets toujours pas du spectacle que j'ai vu. Le rougissement des arbres commence à la mi-septembre jusque début novembre. Choisis bien ton coin car les sapins et certains arbres resteront verts peu importe la période...

Se détendre au SPA

Rien de mieux pour se redonner de l'énergie, car l'automne c'est aussi les baisses de températures d'un coup, les rhumes qui arrivent sans prévenir. Tu pars le matin sans ton manteau, tu perds 10 degrés dans la journée et tu prends froid. En plus de passer un moment de détente absolu, tu recharges les batteries et les forces immunitaires de ton corps pour le préparer à l'hiver. Une bonne idée pour les jours de pluie!

Vibrer avec les Canadiens de Montréal

Parfois je me demande comment font les québécois pour survivre pendant les cinq mois de saison morte sans hockey tellement leur attachement à l'équipe des Canadiens est fort! L'invasion des chandails bleu, blanc et rouge (non ce n'est malheureusement pas les Alouettes ou l'équipe de France...) et la ligne orange du métro bondée à 22h te rappelle que les games sont de retour au Centre Bell. Alors pourquoi pas assister au plus canadien de tous les sports et voir des gars se taper

sur la gueule en patins et finir punis sur un banc pendant 2 minutes? Oui c'est la seule chose que je retiens du hockey, don't judge me!

Dormir dans un écocôte

On dit d'un éco-gîte, un hébergement touristique destiné à limiter son impact sur l'environnement. Un lieu privilégiant les énergies renouvelables, favorisant le développement durable, réduisant au maximum la production de déchets et veillant à une consommation faible de différentes ressources. Chalet, cabane dans les arbres, hébergement insolite je suis sûre que tu as un endroit en tête qui illustre ce thème. Ce n'est pas le nombre qui manque ici au Québec, mais alors pourquoi en automne? Certains écocôtes n'ont ni chauffage, ni électricité ; offre toi une pause zen et nature avant qu'il fasse trop froid et que la nuit ne tombe trop tôt.

S'inspirer aux marchés publics

Impossible de louper la visite au marché Atwater de tous les Montréalais que tu suis sur Instagram. Et oui les citrouilles, courges et autres légumes colorés et savoureux parfaits pour faire des soupes sont de sortie! C'est d'ailleurs assez intéressants d'observer les étales des producteurs et vendeurs des marchés publics. Rien de plus flagrant que les récoltes et denrées disponibles pour prendre conscience que l'été est fini. D'ailleurs Jean-Talon et Atwater ne sont pas les seuls marchés publics de Montréal, essaie celui de Maisonneuve ou le kiosque du Mont-Royal pour changer.

Découvrir des restaurants de son quartier

Avec plus de 150 restaurants participants à MTLàTable, pas de quoi culpabiliser de ne pas avoir envie de cuisiner mais plutôt courir se faire plaisir. À 35 \$, 45 \$, 55 \$ ou à 75 \$ le menu de trois ou quatre services, le craquage est maîtrisé, surtout l'option brunch de fin de semaine à 17 \$. L'initiative dure 10 jours du 3 au 13 novembre, une invitation à déguster la diversité et la qualité des produits régionaux.

Participer aux vendanges

RDV dans le coin des Cantons-De-L'Est, sur la Route des Vins, ou du côté des Laurentides pour cette expérience semblable aux vendanges françaises. Les récoltes se font un peu plus tard de septembre à octobre. C'est l'occasion de partir à la rencontre des vignobles québécois qui seront fiers de te montrer leur savoir faire et (essayer de) te convaincre que leur vin est aussi bon que celui de notre lointain pays. Les journées au milieu des vignes sont souvent synonyme de festins sous forme de pique-nique, de dégustations et d'activités gourmandes. À ne pas manquer!

L'adolescence dure jusqu'à 24 ans ? Incertain

L'adolescence dure-t-elle jusqu'à 24 ans ? Ces dernières années, l'hypothèse a fait son chemin dans la culture populaire. Le Détecteur de rumeurs s'est demandé s'il était temps de revoir la définition traditionnelle.

L'adolescence est une étape du développement du corps et du cerveau au cours de laquelle les enfants deviennent progressivement adultes —physiquement, hormonalement et socialement. Selon la Société canadienne de pédiatrie, « l'adolescence commence avec le début de la puberté physiologiquement normale et se termine lorsque l'identité et le comportement d'un adulte sont acceptés ». Ce qui correspond à peu près à la période comprise entre 10 et 19 ans, une définition également conforme à celle de l'Organisation mondiale de la santé.

En 2016, une « commission » encadrée par la prestigieuse revue britannique *The Lancet* a publié un long document sur la santé et le bien-être des adolescents. Le prétexte de cette commission était que les adolescents sont confrontés à des changements sociaux, économiques et culturels sans précédent, et qu'ils exigent désormais plus d'attention et d'action. Dans cette publication, les chercheurs australiens proposaient que les individus de 10 à 24 ans soient à présent intégrés dans une définition élargie de l'adolescence.

Si ces chercheurs n'étaient pas les premiers à proposer une telle définition élargie, l'ampleur du travail a provoqué suffisamment de débats pour qu'en 2018, certains des auteurs publient *The age of adolescence*, un article d'opinion où ils reviennent sur les raisons justifiant à leurs yeux une nouvelle définition. « L'adolescence englobe des éléments de croissance biologique et des transitions de rôles sociaux majeurs, qui ont tous deux changés au cours du siècle dernier. » Autrement dit, les auteurs suggèrent d'élargir la portée du mot « adolescence ».

Cela leur a valu des réponses positives et négatives ; parmi les critiques, on ne voit pas de « valeur ajoutée » à une telle redéfinition, et plutôt un risque d'introduire davantage de « confusion ». Pour ces critiques, la redéfinition sémantique n'est pas utile puisqu'il est possible de parler de « jeunes adultes » pour la période de début vingtaine. Le débat est donc davantage sémantique que biologique.

Le début de l'adolescence

Pour ce qui est de l'entrée dans l'adolescence, la chose ne fait pas débat, c'est la puberté qui l'annonce. Ou plus précisément, l'activation de la fonction hypothalamo-hypophysogonadique qui entraîne la production de testostérone chez les garçons et d'œstrogènes chez les filles.

Selon une étude qui est remontée jusqu'aux temps préhistoriques, l'âge dit de la ménarche, c'est-à-dire des premières menstruations, n'a d'ailleurs pas toujours été le même. Ainsi, peu après la révolution industrielle du 18^e siècle, la ménarche survenait entre 15 et 16 ans. Un âge plus tardif attribué aux conditions de vie détériorées. Dans la seconde moitié du 20^e siècle, dans les pays industrialisés, l'âge de la ménarche a diminué jusqu'à 12-13 ans, du fait de l'amélioration des conditions socio-économiques. Un âge qui, du coup, se rapprocherait de ce qu'il était il y a quelques milliers d'années: entre 7 et 13 ans, alors que, rappellent les auteurs, l'espérance de vie était beaucoup plus courte. À l'heure actuelle, dans les pays développés, cette tendance à la baisse semble ralentir ou se stabiliser.



La fin de l'adolescence

Mais c'est à l'autre bout du spectre qu'on est confronté — et depuis longtemps — à des critères plus subjectifs ou plus difficiles à mesurer. Ce sont souvent des jalons sociaux comme l'achèvement de l'éducation, le mariage ou la parentalité, qui marquent, d'une culture à l'autre, la fin de l'adolescence. Et selon les auteurs australiens, dans tous les pays, à des degrés divers, la phase de semi-dépendance qui caractérise l'adolescence en tant que construction sociale, s'est étendue. Dans de nombreux pays européens par exemple, l'âge du premier mariage dépasse maintenant 30 ans.

« Il existe aussi des critères biologiques, plus objectifs », note Miriam Beauchamp, neuropsychologue et professeure au département de psychologie de l'Université de Montréal. « Par exemple, la structure et les connexions du cerveau continuent de se développer dans certaines régions jusqu'à la vingtaine. »

« Notre travail, explique en entrevue l'une des membres de l'équipe australienne, Susan Sawyer, a apporté « une plus grande appréciation de la complexité et de la continuité du développement jusqu'à 24 ans », mais il ne doit pas être compris comme le mot de la fin « pour changer la définition formelle de l'adolescence ». « Mon sentiment » est plutôt qu'il aidera « les agences des Nations Unies à mieux comprendre l'importance du groupe d'âge des 10-24 ans » et leurs besoins en santé dans la nouvelle décennie. »

Les articles du Détecteur de rumeurs sont rédigés par des journalistes scientifiques de l'Agence Science-Press. Les Fonds de recherche du Québec et le Bureau de coopération interuniversitaire sont partenaires du Détecteur de rumeurs.



Subaru Crosstrek 2024

Au faîte de sa maturité ?

Si du point de vue esthétique le Crosstrek n'a pas changé, ou à peine, le populaire multisegment a reçu pour l'année modèle 2024 plusieurs améliorations, discrètes certes, mais qui lui font atteindre un plus grand degré de maturité.

Plutôt unique en son genre, le Crosstrek résulte d'une hybridation entre une voiture et un utilitaire sport. Partageant les composantes de l'Impreza, il se veut toutefois d'allure plus robuste. La garde au sol de 220 mm y contribue significativement. En comparaison, elle atteint 208 mm sur la Toyota Corolla Cross. Pour 2024, la gamme s'enrichit d'une version Wilderness. En plus de bénéficier d'une garde au sol supérieure (235 mm), elle possède notamment une capacité de remorquage de 1 588 kg (plutôt que 680 kg), des pneus tout-terrain et une plaque de protection avant en métal.

Aménagement intérieur

Timides, les améliorations apportées à l'habitacle n'en demeurent pas moins intéressantes. Comme les mensurations du Crosstrek n'ont pas changées, il ne faut pas espérer de gains au chapitre de l'espace. À l'avant comme à l'arrière, le dégagement pour la tête et les jambes conviendra à la plupart des occupants, mais ceux de plus grande taille pourraient s'y sentir un peu plus à l'étroit.

L'accès à bord ne pose aucune difficulté. Le conducteur trouve facilement une bonne position de conduite. Comme elle est plus élevée, elle lui donne une meilleure vue sur la route. En revanche, la visibilité de côté vers l'arrière est moins bonne. Étonnamment, la version de base (Commodité) ne possède pas de système de détection d'angles morts, alors qu'elle reçoit des aides à la conduite tels que l'assistance au maintien de voie et l'alerte de louvoiement.

Rapidement, les yeux sont attirés vers l'écran tactile de 11,6 po (7,0 po dans la version Commodité). Positionné verticalement et doté de grands icônes, il est assez facile d'utilisation. Les réglages du chauffage et de la climatisation sont désormais accessibles au moyen de cet écran. Seuls les boutons pour régler la température ont été montés à l'extérieur. Du point de vue efficacité, ce n'est pas une approche ergonomique idéale.

Subaru affirme avoir amélioré le confort des sièges et leur soutien. Et c'est vrai. Autre nouvelle heureuse : la cabine filtre très bien les bruits environnants. Par ailleurs, pour un véhicule de ce format, l'espace de chargement est de bonne dimension.

Deux motorisations

Le constructeur propose deux moteurs à quatre cylindres : un premier de 2 L (152 chevaux) dans les livrées Commodité et Tourisme, un second de 2,5 L (182 chevaux) sous le capot des versions Onyx, mis au banc d'essai, et Limited. Les deux sont reliés à une boîte à variation continue (CVT). Le mode manuel à 8 rapports n'est toutefois pas offert dans la version de base. Dommage. D'office, l'efficace rouage intégral (AWD) fait partie de l'équation.

Le groupe motopropulseur allie la douceur de fonctionnement à l'efficacité, résultat notamment d'un couple élevé et produit à partir d'un régime plus bas (178 lb-pi à 3 700 tr/min). C'est une motorisation très bien adaptée au véhicule. Assez frugale, elle s'est traduite par une consommation moyenne 7,6 l/100 km durant l'essai.



Sur la route

Le Crosstrek montre une belle douceur de roulement. La suspension fait fi des imperfections de la route. Comme la garde au sol est plus élevée, et que sa suspension est plus souple, le véhicule tend toutefois à s'incliner davantage dans les virages. Les pneus de 18 po (17 po sur les versions Commodité et Tourisme) et la légère amélioration de la rigidité du châssis en améliorent la stabilité. Vive, la direction se montre peu communicative de la relation avec la route. Il n'en demeure pas moins que le véhicule se veut agréable et facile à conduire au quotidien.

À défaut d'être majeures, les améliorations apportées pèsent quand même dans la balance et en font un véhicule toujours aussi intéressant à inclure dans la liste des plus intéressants véhicules de cette catégorie.

Subaru Crosstrek 2024

Prix de base: 31 515 \$

Prix du modèle essayé: 36 511 \$

Concurrence principale: Chevrolet Trailblazer, Dodge Hornet, Honda HR-V, Hyundai Kona, Jeep Renegade, Kia Seltos, Mazda CX-30, Mitsubishi RVR, Nissan Qashqai, Toyota Corolla Cross, Volkswagen Tao.

POUR LES GRANDES ET LES PETITES DÉCISIONS FINANCIÈRES, C'EST TOUJOURS PLUS SIMPLE QUAND ON EST BIEN INFORMÉ.

Trouvez toutes les réponses à vos questions et plus encore.

fondsftq.com/projets

